

COM-AV-10

Tunis, le 07 Février 2025

Note aux candidats ayant une deuxième inscription aux différents C.E.C au titre de l'année universitaire 2024/2025

*Il est porté à la connaissance des candidats régulièrement inscrits au titre de l'année 2023/2024 que l'Inscription en 2^{ème} Année aux différents CEC est prévue entre le **14 Février 2025 et le 17 Mars 2025***

Passé ce délai, aucune dérogation ne sera accordée et les candidats non-inscrits avant cette date ne seront autorisés ni à passer les épreuves d'examens ni à soutenir le mémoire, ni à valider l'article ou le stage.

Pour les modalités de Paiement

- ✓ Les candidats Hospitalo-universitaires affiliés à la Faculté de médecine de Tunis sont appelés à payer le montant de 03 dinars par mandat postal CCP : (3223747-41)
- ✓ Les autres candidats sont appelés à payer les frais d'inscription (**221 dinars**) sur le site www.inscription.tn.

Les mandats postaux et les reçus de paiement doivent être envoyés en pièces jointes à l'adresse e-mail : inscription.cec@fmt.utm.tn.

L'e-mail devra avoir comme objet : [Inscription 2ème année] intitulé du CEC.

La Coordinatrice du DPC
Pr. Imène YEDDES ZARAA

Coordinatrice du SCD
Pr. Imène YEDDES ZARAA



Le Doyen
Pr. Iheb LABBENE